



MODELE DE CONTENU

DU RAPPORT ANNUEL

SUR LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

SOMMAIRE

1 – Rappels

2 – Les indicateurs qui doivent figurer dans le rapport annuel du service d'eau potable

2-1 – Indicateurs techniques

- * – Description générale du service
- * – La structure de gestion du service de distribution d'eau potable
- * – Les ressources en eau
- * – Les ouvrages de stockage et de traitement
- * – La distribution
- * – La qualité de l'eau
- * – Faits marquants de l'année

2-2 – Indicateurs financiers

- * – Le prix de l'eau et sa décomposition
- * – Le budget

2 – LES INDICATEURS DEVANT APPARAÎTRE DANS LE RAPPORT ANNUEL

* – Les indicateurs techniques

- **Description générale du service :**

- si mairie,
 - nom,
 - situation géographique,
 - population,
 - caractère urbain ou rural
- si EPCI,
 - siège,
 - communes adhérentes,
 - champs de compétences qui lui sont confiés,
 - nouvelles adhésions (intervenues dans l'année)

- **Structure de gestion du service de distribution d'eau potable**

Préciser si :

- le service est géré par la commune en régie, c'est à dire que l'investissement et le fonctionnement (personnel communal) sont à la charge de la commune ou de l'EPCI,
- le service a été délégué dans le cadre d'un contrat de gérance, d'affermage ou de concession. Dans ce cas, préciser le nom du délégataire, la nature, les dates de début et de fin des contrats.

- **Les ressources en eau**

Préciser :

- la localisation des unités de production d'eau potable (une carte, un croquis permettant de visualiser les forages et les points de prélèvement peuvent être insérés)
- la nature des ressources utilisées et les volumes correspondants. (ressource souterraine ou de surface, production m³/an/par ressource, volumes achetés, volumes vendus)
- l'état d'avancement des procédures de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour la mise en place des périmètres de protection des captages.

- **Les ouvrages de stockage et de traitement**

- localisation, type au sol, sur tour, volume, année de construction des ouvrages de stockage,
- localisation, nature du traitement, capacité, année de construction des stations de traitement

- **La distribution**

Indiquer le nombre d'abonnés, le nombre d'habitants desservis, les volumes facturés par catégorie d'utilisateurs (un graphique présentant l'évolution du nombre d'abonnés depuis les 5 dernières années peut être inséré). Pour les

communes à caractère touristique, il sera intéressant de faire la distinction entre abonnés résidents et abonnés résidents.

Donner les caractéristiques du réseau et ses performances :

- longueur de kilomètres de canalisations, nature des matériaux quand celle-ci est connue, ou à défaut longueur globale,
- âge moyen du réseau,
- rendement du réseau et indice de pertes,
- nombre de branchements et volumes desservis pour les usagers (domestiques, industriels, agricoles),
- nombre de réparations effectuées sur l'année et nature,
- recensement des branchements en plomb (branchements en plomb remplacés, état d'avancement du programme de remplacement)

Donner le détail des moyens humains mis en oeuvre pour l'exécution du service (personnel affecté). Reprendre les informations fournies par le délégataire en cas de service délégué.

- **La qualité de l'eau**

Un résumé des rapports d'analyses transmis par la DDASS ou les exploitants pourra être effectué, ces documents faisant état du nombre et des résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques. Le rapport de la DDASS joint à la facture d'eau peut être repris.

- **Faits marquants de l'année**

Une synthèse des faits marquants peut être réalisée pour :

- le réseau de distribution,
- l'usine de production,
- la protection des captages,
- la passation d'un nouveau contrat,
- l'achèvement ou le démarrage d'un programme de travaux importants,
- l'engagement d'une étude diagnostique du système d'AEP, ...
- embauche de personnel,
- opération de sensibilisation aux économies d'eau.

Ce document doit permettre d'identifier rapidement les travaux réalisés dans l'année, les travaux prévus pour les années à venir, les difficultés rencontrées.

*** - Les indicateurs financiers**

- **Le prix de l'eau et sa décomposition**

La partie fixe :

abonnement : montant en € par an. Commentaire sur le prix et ce que recouvre les différents abonnements (location du compteur, entretien, assurance fuite...). Il sera nécessaire d'y indiquer comment cette partie fixe indépendante de la consommation, vient couvrir, souvent très partiellement, les coûts fixes liés à l'exécution du service. C'est encore plus important pour les communes touristiques qui doivent développer des infrastructures surdimensionnées par rapport à la population permanente.

Autres charges fixes : montant en € par an.

La part consommation :

Prix du service de l'eau facturé selon la consommation en m³ de l'usager : €/m³ qui permet de couvrir les frais de fonctionnement et d'investissement, liés à l'exécution du service.

Selon le mode de gestion et de délégation de compétence, il convient d'indiquer le détail de la répartition de ce prix entre la commune, la société délégataire, la structure intercommunale.

Les taxes et redevances perçues par d'autres organismes :

- redevance de prélèvement liée à la préservation de la ressource en eau : €/m³
- taxe "voies navigables de France" perçue dans les communes où se trouvent des canaux entretenus par VNF et destinée à couvrir les coûts de cet entretien : €/m³
- taxe sur la valeur ajoutée perçue ou non sur chacun des postes en fonction du choix de la commune en matière du régime de TVA – taux réduit de 5,5 %

- **Le budget**

- recettes d'exploitation autres que celles résultant du prix de l'eau (produits d'exploitation, produits travaux contractuels, produits perçus pour tiers, produits accessoires),
- encours de la dette (différents emprunts, annuités, taux durées),
- liste des travaux réalisés, programmés et montants financiers correspondants.

Un tableau de synthèse peut être annexé (recettes et dépenses).

REMARQUES :

Pour chaque indicateur, la mise en place d'outils lisibles et récapitulatifs tels que tableaux, graphiques d'évolution, photographies seront appréciés par les abonnés.

